



Ce Comité Technique Local a commencé à 9H30 et s'est arrêté vers 18h30, sans avoir épuisé l'ordre du jour : le point sur la création de la mission régionale de conseil aux décideurs et les questions diverses n'ont pas été abordés. Les élu.e.s seront donc de nouveau convoqué.e.s le 30 octobre prochain pour le terminer.

Compte-rendu du CTL du 17-10-2018

Ordre du jour

Points soumis aux votes:

- 1) Procès-verbaux des 13 mars et 18 mai 2018
- 2) Réorganisation des services de la direction
- a) Réorganisation des pôles fiscaux
- b) Réorganisation du centre de gestion des retraites
- c) Création de la mission régionale de conseil aux décideurs
- d) Affichage d'indicateurs de qualité dans les SIP

Points pour information:

4) Bilan de la campagne d'entretien professionnel 2018

Réorganisation des pôles fiscaux :

Selon la direction, cette réorganisation (pôles de compétences et non plus géographiques) est plus pertinente et permettra une meilleure réactivité. Elle se décline en 3 temps :

- -septembre 2018 : nouvelle organisation, mise en place en termes de pilotage (chefs de pôles) -1er janvier 2019 : mise en place de la nouvelle organisation d'un point de vue juridique et organisationnelle
- -1er septembre 2019 : mise en place de la nouvelle organisation pour l'ensemble du personnel (avec déménagements, mouvements d'affectations...)

A écouter notre direction, cette nouvelle réorganisation est simple et se déroulera sans aucun problème même s'il y aura besoin d'une certaine adaptation pour les collègues. Ils ont essayé de nous faire croire que tous les agentes et agents concerné.e.s pourront suivre leur mission si elles et ils le souhaitent sans

aucun problème.

Or ils ont oublié quelques détails (et pas des moindres!) par exemple que les agentes et agents des services de la direction ne sont pas toutes et tous sous les mêmes règles de gestion. En effet, il y a les titulaires de leur poste (là pas de problème,il y aura une priorité), il y a des détachés (qui n'ont selon les règles de gestion pas de priorité sur leur mission sur lesquelles ils sont détachés) et enfin il y a les ALD, qui même ,s'ils veulent suivre leur mission, ne bénéficient d'aucune priorité de mutation afin d'être affectés sur la nouvelle résidence de leur mission. Solidaires Finances Publiques a demandé d'avoir un tableau détaillé du nombre exact, site par site, de titulaires, d'ALD et de détachés. Nous avons également demandé à ce que les CAPL aient un suivi précis des fiches de souhaits des agentes et agents.

La direction a tout au long de ce point essayé de nous rassurer, indiquant que toutes celles et ceux qui voudront suivre leur mission, le feront et que tout se fera sur la base du volontariat.

Pour nous, beaucoup de choses restent incertaines pour les 77 collègues qui pour suivre leur mission seront obligés de déménager et aussi pour les autres agentes et agents qui seront impactés (affectations, charge de travail, conditions d'installation, problèmes informatiques avec des multibases, problèmes de communications...)
C'est pourquoi Solidaires Finances

C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques a voté contre ce projet.

Réorganisation du centre de gestion des retraites :

Cette réorganisation est due à la suppression de 3 emplois équivalents temps plein (ETP) et entraînera une surcharge de travail pour les agentes et les agents de ce service. Alors que depuis plus d'un an, des vacataires sont

embauchés chaque mois... Encore une fois , notre direction essaie de cacher la pénurie d'emploi en réorganisant!

Solidaires Finances Publiques a voté contre cette réorganisation.

Affichage d'indicateurs de qualité dans les SIP :

De nouveaux indicateurs qualité seront affichés dans les SIP entre 2018 et 2020. Indicateurs nationaux et indicateurs propres aux SIP locaux. Sur Paris, deux sites sont retenus pour être préfigurateurs : le SIP 3/4 Michel Le Comte et le SIP 12ème Daumesnil.

Pour Solidaires Finances Publiques cette démarche est démagogique car elle a pour but de faire croire aux usagers que tout est au mieux dans nos services, que le public est

toujours notre priorité et que le service rendu est constant en terme de qualité. Ainsi il ne s'agit pas de leur montrer que l'accueil primaire se dégrade ou que le temps d'attente aux guichets augmente mais au contraire que les nouveaux moyens de communications et de contacts (centre de contact, accueil sur RDV, mail...) sont appropriés, performants et rapides.

C'est aussi une démarche dangereuse car ces indicateurs mis sur la place publique, vont mettre la pression sur les agentes et les agents et sur les responsables de service. Il est à craindre une course du mieux disant entre SIP.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'urgence n'est pas d'afficher ces indicateurs qualité, mais que notre DRFIP améliore nos conditions de travail...mais pour notre direction, ce sujet n'est pas une urgence!

C'est pour ces raisons que Solidaires a voté contre cet affichage.

Bilan de la campagne d'entretien professionnels 2018

Solidaires Finances Publiques a rappelé que cette campagne avait été marquée par le holdup de 400 millions d'euros dans les poches des agentes et agents de l'État avec la disparition totale des réductions d'échelon pour les 3 cadres. Les documents transmis sont, de fait, de plus en plus faméliques et occultent toute la partie littérale qui est devenue centrale et primordiale dans l'évaluation actuelle. Rien non plus, dans les documents, sur la volumétrie des agentes et agents classé.e.s 1, 2, ou 3 dans la cotation d'aptitude au grade supérieur pour les cadres C et B

Solidaires Finances Publiques est revenu également sur le calendrier national imposé à Paris qui ne tient pas compte de la spécificité parisienne et du nombre important d'agentes et d'agents à évaluer. Nous sommes également revenus sur l'entêtement de la Direction générale à vouloir supprimer les CAP Nationales de recours, mettant ainsi à mal le droit des agentes et agents à se défendre.

Questions diverses:

La direction nous a informé suite au dernier comité de pilotage du STRD que la mission du PRD se terminerait le 31 mars 2019 (il reste environ 504 dossiers) et que la secrétaire du PRD serait prolongée jusqu'à fin juin 2019.

La direction nous a informé également qu'elle demanderait aux agentes et agents des SIP de valider les déclaration pré-remplies (DPR) des foyers fiscaux non imposables. Nous reviendrons plus précisément sur ce dispositif très prochainement.

Suite à des travaux d'armoires électriques ou de travaux d'escaliers, les agentes et agents de nombreux sites parisiens **devront**

obligatoirement quitter leur poste de travail à 16H15 dans les jours qui viennent. Nous avions sollicité la direction d'agir avec « bienveillance » sur le site de Paradis , en banalisant la journée de travail pour les collègues. La direction a laissé les chefs de services « gérer avec bienveillance ». Résultat certains ont banalisé la journée, d'autres non. Nous sommes donc réintervenus sur ce sujet et avons donc obtenus :

- une autorisation d'absence pour les collègues de Saint-Hyacinthe pour le 18 octobre après-midi
- Journée banalisée pour les collègues de Sand (19/10) et Malakoff (25/10)

Un mail de la direction doit être envoyé aux chefs de service.

